

POLITIQUE RP

RADIOPROTECTION

NOTRE ENGAGEMENT

Notre volonté est de traiter la radioprotection avec la même rigueur que la Santé Sécurité ou la Sûreté, c'est-à-dire en améliorant continuellement nos résultats et en maîtrisant le risque de contamination.

Dans ce cadre, nous nous engageons à :

- Respecter la réglementation et les obligations de conformité relative à la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants.
- Former notre personnel aux exigences radioprotections des exploitants et au port des équipements de protection.
- Réduire aussi bas que raisonnablement la dose individuelle et collective.
- Etre irréprochable en matière d'entrées/sorties en zone réglementée.
- Respecter les exigences clients en concordance avec les engagements ci-dessus.

Veillez trouver, ci-après, les objectifs dosimétriques individuels et collectifs liés à l'exposition externe pour 2019.

| Dosimétrie individuelle | Dosimétrie collective |
|-------------------------|-----------------------|
| Catégorie B | Catégorie B |
| 0,5 mSv | 2 H.mSv |

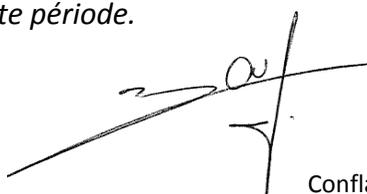
En matière d'exposition interne, pour l'année 2019, l'objectif est fixé à 0 contamination interne de personnel.

Ces objectifs dosimétriques individuels et collectifs s'appliquent au personnel CTP environnement qui fera remonter toute anomalie en matière de radioprotection.



Philippe BARRE
Président-Directeur Général

Le service QSSE bénéficie de tout mon soutien dans ses efforts pour maintenir une application rigoureuse du Système de Management de la Radioprotection. Julien HOUBION est donc désigné Responsable radioprotection et il est accompagné dans sa mission par Mme Anne-Marie PATELLIS qui sera notre Personne Compétente en Radioprotection durant cette période.



Conflans Sainte-Honorine, le 22 janvier 2019